

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents :

Serge VIGIER, président

Patrick BOUZENOT, secrétaire

Philippe LE SAUX, trésorier

Dominique BADEL, Christian COFFINET, vice-présidents,

Véronique BARRAU, Karim BEN SLIMANE, Nicolas BERNARD, Yves DURAND, Caroline LEBON,

Stéphane MANGIAVACCA, Gabrielle MENARD, Paul-Henri OLTRA, Jean-François TURON,

Aymeric VEYRON, administrateurs

Bernard ORIOL, délégué Intermines Carrières

Jean ESTIVALET, Bertrand GONTARD, membres associés

Etaient excusés :

Antoine BAYON DE NOYER, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent COURDAVAULT,

Emmanuelle GUYOT, Yoann HODEAU, Yves LEMAIRE, Louis-Jacques URVOAS, administrateurs

Guy BARON, Jacques BONNET, Vincent ROUBERTIE, membres associés

Etaient absents :

Catherine MICHELIN, Paul Henri MATHA, administrateurs

Bruno SEZNEC, membre associé

Alexis POUJOL, président des élèves

Compte Rendu

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017

Le projet du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité après prise en compte des deux demandes de complément communiquées par Yoann Hodeau sur sa proposition concernant l'organisation d'évènements en s'appuyant sur des leaders d'opinion et sur son appartenance au groupe de travail « recherche d'un nouveau modèle ».

2- Association

➤ Activités depuis le dernier CA

- Livre du 150^{ème} anniversaire

Il a été adressé par la poste à tous les adhérents de l'année 2017.

- 13 exemplaires ont été vendus sur le site de l'association depuis début décembre.
- le coût total de sa réalisation, de son impression et de sa diffusion a été de 19K€ pour 3 000 exemplaires conforme au budget initial de 11K€ pour 1500 exemplaires.

- Forum Intermines du 27 novembre à la Maison des Elèves

Le 1^{er} forum des clubs et des groupes Intermines organisé par Mines Saint-Etienne Alumni en collaboration avec les responsables des clubs et groupes et avec le bureau des élèves a été une réussite au niveau de la représentation Intermines et de la participation des élèves qui ont demandé qu'un forum soit organisé tous les deux ans.

○ CV Book 2018

La 1^{ère} édition du CV Book 2018, avec 117 CV d'élèves, a été diffusée par mail le 16 janvier, à tous les diplômés ICM et aux recruteurs travaillant pour Intermines.

Une 2^{ème} édition réactualisée sera diffusée mi-juin.

Le conseil tient à remercier Véronique Barrau, Laurence Berthelot-Maruzzi, Yves Durand, Philippe Le Saux, Stéphane Mangiavacca et Jean-Paul Saby qui ont relu les CV des élèves qui le souhaitaient.

○ Grand Oral des 3^{ème} année

10 diplômés participeront le 23 janvier aux jurys de la 2^{ème} session du Grand Oral de la promotion 2014.

○ Journée ICM du 9 février

24 diplômés viendront échanger avec les élèves des trois promotions pour la journée ICM qui aura lieu le 9 février.

○ Lampe de bienvenue

L'opération lampe de bienvenue pour les futurs diplômés qui auront cotisé avant la remise de leur diplôme le 10 février a été lancée avant les vacances de Noël.

○ Rapprochement avec Campus de Gardanne Alumni

Le dossier officiel de demande de modification des statuts a été envoyé au ministère le 19 décembre.

Un projet de protocole d'accord avec Campus de Gardanne Alumni a été préparé par les deux associations et validé par le cabinet Delsol.

Il a été envoyé pour signature aux présidents.

Il prévoit :

- Pendant la période transitoire du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la validation de nos statuts
- les mêmes avantages que les cotisants de Mines Saint-Etienne Alumni pour les cotisants de Gardanne payant une sur cotisation de 20 €
- l'invitation de deux représentants de Campus de Gardanne Alumni aux réunions du CA de Mines Saint-Etienne Alumni avec voix consultative.

Les deux représentants de Campus de Gardanne Alumni qui n'ont pu se libérer pour la présente réunion, ont demandé que leurs excuses soient présentées au Conseil.

→ A partir de la validation des nouveaux statuts

- les membres de Campus de Gardanne remplissant les nouvelles conditions statutaires seront considérés comme des membres de Mines Saint-Etienne Alumni
- aux premières élections qui suivront, deux sièges d'administrateurs seront réservés pour un mandat unique, à des représentants de Campus de Gardanne Alumni.

→ Au moment de la dissolution de Campus de Gardanne Alumni

- ses actifs seront transférés à Mines Saint-Etienne Alumni à condition qu'une Assemblée Générale de Mines Saint-Etienne Alumni ait approuvé ce transfert.

Patrick Bouzenot précise que le dossier envoyé au ministère a intégré les remarques faites par le ministère sur les précédents projets transmis par le cabinet Delsol. Cet important travail de préparation permet d'envisager une validation des statuts courant 2018 mais va

entraîner un dépassement de 5 K€ de la prestation du cabinet Delsol qui suivra la démarche jusqu'à la dissolution de Campus de Gardanne Alumni.

➤ **Reprise de l'attribution des prêts d'honneur aux élèves et des actifs de l'association des prêts d'honneur**

Serge Vigier rappelle que le conseil a été informé lors de la précédente réunion des éléments qui ont conduit le CA de l'Association des prêts d'honneur réuni le 20 novembre à décider de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur sa dissolution, sur la désignation d'un liquidateur et sur le transfert de son activité et de ses actifs à la Société Amicale.

Après la réunion du conseil du 20 novembre, Serge Vigier a pu, avec Philippe Le Saux, analyser dans le détail de l'étude juridique réalisée par un avocat en droit public à la demande de l'Association des prêts d'honneur.

Cette étude confirme la validité de la procédure initiée au niveau de l'Association des prêts d'honneur qui a convoqué son assemblée générale extraordinaire pour le 5 février et nécessitant pour Mines Saint-Etienne Alumni la décision de son conseil d'administration de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale les deux points suivants :

- reprise de l'activité d'attribution des prêts d'honneur à l'occasion de la dissolution de l'association pour l'attribution des prêts d'honneur aux élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.
- reprise des actifs de cette association.

Le Conseil a voté à l'unanimité l'inscription de ces deux points à l'ordre du jour de sa prochaine Assemblée générale.

➤ **Redynamisation de la vie des promotions**

Philippe Le Saux fait le point sur les travaux du groupe redynamisation de la vie des promotions depuis le dernier conseil.

Il rappelle que l'ensemble des promotions avait été découpé en trois tranches d'âge : plus de 55 ans, de 35 ans à moins de 55 ans, moins de 35 ans.

Les entretiens avec les relais de promos ont pu être réalisés pour les plus anciens et les plus jeunes mais ne l'ont pas encore été pour la tranche intermédiaire.

Les premiers constats issus des entretiens réalisés sont les suivants :

- La promotion n'est pas forcément l'axe à privilégier pour répondre aux attentes des diplômés qui peuvent privilégier des activités basées sur des centres d'intérêts communs, comme ceux des professionnels ou des groupes régionaux Intermines.
- Une interrogation sur les services proposés actuellement par l'association et sur ceux qu'ils souhaiteraient qu'on leur propose.
- Des interrogations sur les modes de cotisation.
- Un accord de principe sur l'organisation d'une convention des relais de promotion.

Yves Durand indique que :

- Les promotions qui se réunissent sont souvent celles qui fournissent des membres actifs au sein de l'association.
- Les freins initiaux à l'organisation de réunions de promotions disparaissent le plus souvent après la 1^{ère} réunion.
- Il est important qu'une réunion de promo puisse être organisée dans les 5 ou 10 premières années après la sortie de l'école.

Plusieurs des questions recueillies lors de ces échanges avec les relais de promos pouvant trouver réponse dans les réflexions abordées par le groupe de travail recherche d'un nouveau modèle. Serge Vigier propose de modifier l'ordre du jour et de passer dès maintenant au point qui lui est consacré.

➤ Recherche d'un nouveau modèle

Dominique Badel indique qu'il a adressé un mail aux membres du groupe de travail.

Il n'a reçu que trois réponses de Paul-Henri Oltra, Yoann Hodeau et Laurent Finck, ce qui confirme la distance que les gens ont pris envers l'association et que le modèle construit sur la solidarité et la proximité ne répond plus aux attentes même si les camarades ont toujours plaisir à être ensemble quand l'occasion se présente.

La question demeure donc entière pour déterminer par quoi remplacer les besoins et les services rendus depuis de nombreuses années.

Pour Paul-Henri Oltra, cette absence de réponse témoigne du faible niveau d'intérêt pour l'association. Pour lui, il n'est pas possible de chercher des solutions si on n'a pas préalablement identifié les besoins et les attentes de la communauté d'ingénieurs envers son association.

Dominique Badel propose d'essayer de monter une réunion du groupe de travail pour voir dans quelle direction il serait possible d'aller.

Serge Vigier présente au conseil les réflexions partagées au sein du bureau à l'occasion d'une récente confcall.

Beaucoup d'associations d'ingénieurs se posent les mêmes questions :

- ➔ comment assurer leur financement qui repose essentiellement sur des cotisations en constante diminution ?
- ➔ quel type de lien construire avec ses membres ?

Serge Vigier précise que vouloir traiter ces deux questions à la fois est sans aucun doute une forte contrainte et qu'une solution au problème de financement indépendante de la collecte des cotisations faciliterait la réflexion sur le type de lien.

Le bureau a estimé que les administrateurs témoignent régulièrement de leur intérêt pour le futur de l'association dont ils ont une connaissance approfondie de sa situation et que le conseil propose aussi une représentation assez homogène de la population des diplômés.

La question de la nature du lien à construire et à proposer pourrait donc être l'objet d'un séminaire de travail du conseil d'administration organisé d'ici les congés d'été.

Il propose de faire un tour de table afin de recueillir l'avis des administrateurs.

- Tous les administrateurs ont partagé le constat présenté et font part de leur intérêt pour participer à ce séminaire du conseil
- Sur la date, un samedi serait privilégié sur un créneau maximum de 10h à 16h précédé éventuellement d'un repas le vendredi soir
- Pour améliorer la représentativité du séminaire, des responsables élèves et des diplômés dans la tranche d'âge 40-50 pourraient être invités
- Compte tenu du nombre de participants et de l'importance de la réflexion la présence d'un animateur professionnel pourrait s'avérer nécessaire

Plusieurs échanges ont porté sur le type d'animation à retenir et sur le type de cadre à imposer ou non à la réflexion.

En conclusion, le conseil a chargé le bureau de travailler sur un cahier des charges de ce séminaire qui sera proposé à la réunion du mois de mars.

Parallèlement Serge Vigier et Philippe Le Saux travailleront sur le sujet du financement et sur les possibilités d'évolution de la cotisation dont celle de la cotisation à vie.

➤ Réseau Parisien : Sainte Barbe du 13 décembre

Gabrielle Ménard résume en quelques mots l'organisation et le déroulement de la soirée de Ste Barbe organisée pour le 150^{ème} anniversaire de l'Association.

Un cocktail dinatoire a été organisé dans un restaurant italien « Le Merrigio » situé sur les grands boulevards.

82 camarades ont participé à cette soirée dont 49 des promos de 2008 à 2014.

3 discours ont été prononcés par Serge Vigier, Pascal Ray et Michel Cournil.

L'ambiance a été très sympathique et les échanges très intergénérationnels.

Le lieu correspondait bien au niveau de standing recherché.

Le succès de cette première Sainte-Barbe « parisienne » conduit le conseil à décider l'organisation d'une Sainte-Barbe 2018.

Le groupe parisien sera en charge de son organisation mais il devra pour cela s'appuyer sur des membres extérieurs au groupe, comme des plus anciens pouvant consacrer du temps au volet logistique et notamment aux choix du lieu.

➤ Afterworks

Gabrielle Ménard fait part de l'idée de Laurence Berthelot-Maruzzi d'organiser un afterwork « juste pour se retrouver » au printemps puis un 2^{ème} à thème vers le mois de mai.

Pour le 1^{er} afterwork, il devra être préparé et organisé en étroite relation avec Campus de Gardanne Alumni.

Pour le 2^{ème}, le choix de la date doit être fait rapidement après analyse attentive du calendrier des événements Intermines. Patrick Bouzenot indique qu'Anne Boutry, déléguée générale d'Intermines, a confirmé la possibilité de donner le label Intermines à cet afterwork, selon le sujet, via un club professionnel ou via Carrières.

➤ Cotisation 2018

Patrick Bouzenot confirme les principaux chiffres de la campagne de cotisation 2018 :

- 1648 cotisants, en nette augmentation par rapport aux 1552 de 2017 qui ramène au niveau des années 2012-2013.
- Le montant des cotisants a été de 147 K€ pour 139 K€ en 2017 et 137 au budget.

Les dernières cotisations perçues fin 2017 n'ont pas modifié l'analyse proposée en novembre avec une fidélisation des plus jeunes, un effet prélèvement qui compense l'érosion habituelle et un impact certain de la nouvelle règle d'inscription dans l'annuaire.

- L'appel à cotisation 2018 sera envoyé par mail et par courrier dans la semaine.
- L'augmentation du prix de la revue des ingénieurs de 15€ à 25€ décidée par Intermines figure dans l'appel à cotisation avec l'annonce de la possibilité de lire sur le site et d'effectuer des recherches sur tous les numéros depuis 2007 jusqu'au dernier numéro paru.
- Le montant prélevé étant modifié, l'information sur cette augmentation sera donnée en toute transparence à tous les diplômés prélevés avant que le prélèvement ne soit réalisé.

Il ne sera pas utile de leur donner à cette occasion la possibilité de modifier l'objet de leur prélèvement, cotisation ou revue, puisque cette possibilité leur est donnée légalement sans aucun préjudice pendant 13 mois après la date du prélèvement, comme l'a confirmé Stéphane Mangiavacca, qui précise que l'association devra assurer un suivi rigoureux de ces demandes.

3- Fondation

Dominique Badel présente l'état d'avancement du groupe de travail d'administrateurs mis en place par Pierre Bonte, son président, pour étudier les différentes possibilités d'évolution de la Fondation et notamment, comme cela avait été souhaité par le conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni, le rapprochement avec la Fondation Mines Télécom.

Il rappelle que :

- la Fondation FI3M, étant déjà reconnue d'utilité publique, rejoindre la Fondation Mines Télécom ne présente pas d'avantage sur cet aspect.
- les règles de gouvernance de la Fondation Mines Télécom sont déjà fixées et difficiles à modifier pour faire bénéficier la Fondation FI3M d'un rôle particulier.
- une fois reconnue comme Fondation abritée, la Fondation FI3M perdrait son autonomie et son statut de FRUP.

Par contre la Fondation Mines Télécom a des moyens financiers, humains et les compétences pour réaliser des collectes de dons auprès des alumni et des entreprises, nettement supérieurs à ceux dont la Fondation FI3M dispose.

Les contacts réguliers avec le président et la directrice de la Fondation Mines Télécom et avec le directeur de l'IMT, montrent qu'il y a encore des possibilités d'évolution sur le rôle qui serait dévolu à la Fondation FI3M et notamment celle d'une période transitoire pendant laquelle la Fondation FI3M pourrait bénéficier des services sans être abritée.

Le prochain conseil d'administration de la Fondation le 7 février doit déterminer les orientations et donner pouvoir à son président de négocier la solution retenue.

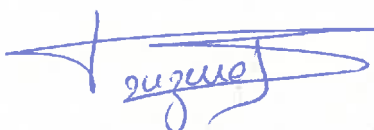
4- Intermines

- Le cocktail Intermines aura lieu le 24 mai à l'Ecole des Mines de Paris, avec comme invité d'honneur Jean-Pierre Clamadieu, président de Solvay, qui sponsorisera la soirée.
- Le comité directeur du 21 décembre a décidé le déménagement d'Intermines de ses locaux actuels de la rue du Mont Thabor à l'échéance de fin juin. Ce déménagement entrainera pour Intermines un surcoût d'environ 30K€ en 2018 puis une économie de l'ordre de 20 K€ les années suivantes.

5- Calendrier des réunions du conseil

Lundi 26 mars, mardi 29 mai, lundi 24 septembre et lundi 26 novembre.

Le Secrétaire



Patrick BOUZENOT

Le Président



Serge VIGIER